

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉMUNÉRATION

UN COUP D'OEIL SUR LA PAIE

L'Abitibi-Témiscamingue a la réputation d'offrir des salaires avantageux aux travailleurs. Qu'en est-il vraiment ? Des données publiées récemment par l'Institut de la statistique du Québec permettent de jeter un coup d'oeil sur la rémunération hebdomadaire des travailleurs et les taux horaires en vigueur. Elles offrent des éléments de réponse à cette question demeurant le plus souvent sans réponse dans la sphère de la statistique régionale.

Le salaire hebdomadaire moyen

C'est à 731,52 \$ que s'établit le salaire hebdomadaire moyen dans la région en 2008. Au net, ce montant représente environ 570 \$ dans les poches des travailleurs. Il s'agit d'une hausse de l'ordre de 1,6 % par rapport à 2007, hausse qui se situe toutefois en deçà de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, lui-même à 2,1 % en 2008. Dans l'ensemble du Québec, le salaire hebdomadaire moyen est légèrement moins élevé et se situe à 711,00 \$ (environ 560\$ au net), en hausse de 3,5 % par rapport à 2007.

Si l'analyse de la croissance entre 2007 et 2008 démontre une situation moins avantageuse au plan régional qu'au provincial, le taux de croissance annuel moyen calculé sur cinq

ans (2004 à 2008), montre que la situation s'inverse et que le taux de croissance régional (+3,1 %) surpasse même très légèrement le provincial (+2,6 %).

L'écart entre le salaire des femmes et des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue s'établit à 302,56 \$ par semaine, à l'avantage des hommes. Un regard sur les cinq dernières années démontre que l'écart de rémunération entre les sexes est très variable et celui constaté en 2008 est le plus prononcé des cinq, démontrant que la situation ne s'améliore pas, au contraire. En revanche, dans l'ensemble du Québec, l'écart de rémunération entre les deux sexes est sensiblement moindre (185,20 \$) et est demeuré plutôt stable au cours du dernier quinquennat.

Le salaire horaire moyen

L'heure de travail est en moyenne rémunérée à raison de 19,82 \$ en Abitibi-Témiscamingue, contre 20,03 \$ au Québec. Ici, 4,16 \$ sépare le salaire horaire des hommes et des femmes tandis qu'au Québec, cet écart est de 2,74 \$.

Au cours de la dernière année, le salaire horaire moyen a crû de 2,3 % dans la région, comparativement à 3,5 % au Québec. Sur une période de cinq ans, le taux de croissance régional se situe au même niveau que son pendant provincial (2,6 % cc. 2,7 %).

Quelques constats provinciaux

La semaine moyenne de travail dans l'ensemble du Québec s'élève à 35,3 heures¹ en 2008. Elle est légèrement plus longue pour les hommes, qui travaillent en moyenne 37,9 heures, que pour les femmes, qui travaillent plutôt 32,5 heures. Les personnes employées travaillent environ six heures de moins que celles étant travailleurs autonomes (34,5 h cc. 40,6 h).

Dans le secteur public, toujours en 2008, le taux horaire moyen est de 25,30 \$ (brut), tandis qu'il est de 18,35 \$ au privé, travailleurs autonomes exclus.

Le taux croît avec le niveau de diplôme obtenu : il passe de 17,34 \$ pour un D.E.S à 19,23 \$ pour un niveau postsecondaire et à 27,77 \$ pour un diplôme universitaire.

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE ET HORAIRE DES EMPLOYÉS SELON LE SEXE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2008

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Salaire	Croissance 2007-2008	Salaire	Croissance 2007-2008
Salaire hebdomadaire moyen	731,52 \$	1,6 %	711,00 \$	3,5 %
Hommes	876,39 \$	4,1 %	802,86 \$	3,6 %
Femmes	573,83 \$	0,9 %	617,66 \$	3,3 %
Salaire horaire moyen	19,82 \$	2,3 %	20,03 \$	3,5 %
Hommes	21,81 \$	3,3 %	21,39 \$	3,5 %
Femmes	17,65 \$	2,7 %	18,65 \$	3,5 %

Source : Institut de la statistique du Québec.

Note : Les données sur le salaire horaire excluent les travailleurs autonomes et portent sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

1. Données régionales non disponibles. Inclut tous les travailleurs, incluant les autonomes.

CONSTRUCTION

DE L'ACTION SUR LES CHANTIERS

Les données 2008 de l'industrie de la construction en Abitibi-Témiscamingue viennent de paraître et offrent un bilan annuel qui surplombe tous ceux de la dernière décennie. Portrait d'un secteur d'activité au dynamisme certain, ainsi qu'en témoignent les chiffres de la *Commission de la construction du Québec (CCQ)*.

La force de travail de l'industrie a franchi le cap des 3 000 salariés¹ domiciliés dans la région en 2008, représentant 2 % de tous les travailleurs de la province et montrant une hausse de l'ordre de 11 % par rapport à 2007. Ces travailleurs ont été embauchés par près de 430 employeurs, dont les deux tiers oeuvrent dans le grand secteur de l'institutionnel et du commercial.

L'augmentation du nombre de salariés trouve son écho dans le nombre d'heures travaillées dans la région, soit le nombre d'heures générées par nos chantiers, qui a fait un bond de 24 % par rapport à 2007. Ces chantiers ont généré 2,3 millions d'heures de travail.

En revanche, le nombre d'heures de travail fournies par les travailleurs témiscabitiens, ici ou ailleurs au Québec, s'est élevé à 2,4 millions d'heures. La quasi-totalité des heures (82 %) ont été travaillées sur des chantiers localisés dans la région. Les travaux réalisés dans le Nord-du-Québec par des Témiscabitiens représentent 11 % des heures travaillées, ceux effectués à Montréal comptent pour 3 % d'entre elles, l'Outaouais 2 % et l'ensemble des autres régions amalgamées un autre 2 %. Notons que les salaires se sont élevés à 84 M\$ en 2008.

Les types de chantiers

Parmi toutes les heures travaillées en 2008 dans l'industrie, les chantiers résidentiels ont représenté 12 % du volume de travail, contre 88 % pour le non-résidentiel.

Le nombre d'heures travaillées dans le résidentiel a connu une hausse de l'ordre de 36 % par rapport à 2007, bien que le nombre de mises en chantier se soit plutôt maintenu par rapport à 2007. Au total, 278 logements ont été mis en chantier, faisant de 2007 et 2008 les années les plus vigoureuses depuis dix ans au chapitre des nouvelles constructions. Rappelons qu'en 2000, seule une soixantaine de logements avaient été construits, une quarantaine en 2001 et une cinquantaine en 2002 et en 2003.

Le secteur non-résidentiel a quant à lui connu une hausse de 23 % des heures travaillées par rapport à l'année précédente. Les gains les plus marqués ont été enregistrés dans le secteur institutionnel et commercial (+ 43 %). Le secteur industriel (+ 20 %) a également fait preuve d'un grand dynamisme, tandis que celui du génie civil et de la voirie a subi une baisse de 7 % des heures travaillées.

LES RÉGIONS LES PLUS DYNAMIQUES EN 2008

1. Nord-du-Québec	+ 60 %
2. Bas-St-Laurent-Gaspésie	+ 27 %
3. Abitibi-Témiscamingue	+ 24 %
4. Côte-Nord	+ 20 %
5. Québec	+ 14 %

Note : Variation du nombre d'heures travaillées en 2008 par rapport à 2007.

La place des femmes

Au Québec, les femmes représentent 1 % (2007) de la main-d'oeuvre enregistrée à la CCQ, donc possédant des accreditations spécifiques et oeuvrant principalement sur les chantiers. Quant à leur présence dans l'ensemble de l'industrie de la construction, elles représentent 12 % (2006) de la main-d'oeuvre. Neuf femmes sur dix exercent une profession reliée à l'administration (secrétariat, comptabilité, personnel de bureau, etc.).

1. Travailleurs enregistrés à la Commission de la construction du Québec.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2003 À 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Var. 2007- 2008
• Nombre de salariés domiciliés ici	2 452	2 619	2 686	2 517	2 779	3 092	11,3 %
• Heures travaillées dans la région	1 469 000	1 599 000	2 023 000	1 554 000	1 824 000	2 266 000	24,2 %
• Heures travaillées par des travailleurs domiciliés ici	1 632 000	1 891 000	2 169 000	1 641 000	1 961 000	2 434 000	24,1 %
• Salaires versés aux salariés domiciliés ici	51,6 M\$	59,9 M\$	70,5 M\$	55,0 M\$	67,0 M\$	83,9 M\$	25,1 %

Source : Commission de la construction du Québec, 2009.

PREMIÈRES NATIONS

LE RÉCIT D'UNE RENCONTRE

À la demande de la communauté de Pikogan, une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a mené une étude visant à faire connaître les perceptions, attitudes et sentiments des Abitibiwinnik – ainsi que se nomment les Algonquins de Pikogan dans leur langue –, par rapport à l'arrivée des premiers Blancs sur le territoire abitibien. Récit d'une rencontre dans les mots de dix aînés de la communauté.

C'est un rapport tout en nuances qui traduit les propos tenus par le groupe d'aînés âgés entre 65 et 85 ans. Ces derniers ont vécu les débuts de la colonisation blanche ou ont en mémoire les témoignages de proches parents à son propos. L'étude s'est concentrée sur la période comprise entre 1911 et 1930, c'est-à-dire celle de l'arrivée massive des colons en Abitibi et l'installation des nouveaux agriculteurs et travailleurs forestiers. Ainsi que l'énoncent les auteurs, elle comble un vide dans l'histoire écrite de l'Abitibi en donnant la parole à des acteurs restés sans voix dans les annales de l'histoire.

Les premières impressions

Les aînés Abitibiwinnik ont noté que les premiers colons blancs connaissaient très peu le milieu dans lequel ils venaient s'établir. Vêtus de manière inappropriée pour affronter la rudesse de l'hiver, ils ne savaient pas chasser, ne connaissaient pas « la vie dans le bois », étaient très pauvres et avaient de la difficulté à se nourrir. À leur arrivée, souvent un mois après leur mari, plusieurs femmes de colons ont pleuré en constatant la situation.

À priori, la venue des colons n'était pas « dérangeante » pour les Abitibiwinnik. Ces derniers, tel que le veut leur culture, étaient prêts à partager l'occupation du territoire, puisqu'il était vaste et peu peuplé. Au cœur de la vision du monde autochtone se trouve le principe que la terre est à tous : on l'occupe, mais on ne la possède pas.

Malgré ce que l'on pourrait penser, le mode de vie des Autochtones durant la période de la colonisation n'a pas changé dramatiquement. C'est plutôt graduellement que les impacts se sont fait sentir, car les contacts entre les deux peuples étaient limités. À leur arrivée, les Blancs ne chassaient presque pas; c'est venu par la suite. L'entraide était présente, mais sporadique. Si Blancs et Autochtones se sont à l'occasion prêté main-forte sans rien attendre en retour, la plupart de leurs échanges prenaient la forme de troc.

Les objets du troc

Les échanges entre les Abitibiwinnik et les Blancs concernaient avant tout la nourriture : les viandes sauvages étaient échangées contre du sucre, de la farine, de la graisse, du sel, des légumes ou de l'alcool. Ces échanges n'ont pas été sans effets sur les habitudes alimentaires des Autochtones, qui ont lentement perdu certaines connaissances entourant la chasse et la pêche. Les tissus que possédaient les Blancs avaient également un attrait pour les Abitibiwinnik, qui, en revanche, possédaient des vêtements mieux adaptés au froid. Au niveau du transport, des échanges ont également eu lieu : les Abitibiwinnik transportaient par exemple le médecin en canot, et les Blancs aidaient les Autochtones à installer leurs campements (plusieurs se construisaient des maisons en bois rond, autre technique empruntée aux Blancs) à l'aide de leurs chevaux. Les Autochtones ont également profité du train, lorsqu'il fut fonctionnel, pour se déplacer, à l'occasion. Ces échanges n'ont toutefois pas été sans impacts pour les Abitibiwinnik : si leur vie quotidienne s'améliorait à plusieurs égards, d'autres problématiques émergeaient (nouvelles maladies, facilité d'accès de l'alcool entraînant son lot de problèmes, etc.).

Quant aux liens d'amitié, s'ils n'étaient pas exclus, ils n'étaient pas courants non plus. Une méfiance mutuelle se remarquait : les Autochtones ne voulaient pas livrer toutes leurs connaissances aux Blancs, mais tous s'entendent pour dire qu'ils ont, à de nombreuses reprises, aidé ces derniers à survivre en forêt. Bien que plusieurs aient été victimes de discrimination par les Blancs (ils étaient traités avec moins d'égards dans les hôpitaux et certains de leurs pièges étaient volés par les Blancs, par exemple), les Autochtones considéraient les colons comme aidants. Les relations étaient assez diverses, parfois positives, parfois négatives, et les deux peuples vivaient davantage côte à côte, sans avoir beaucoup de contacts.

Des conclusions éclairantes

La rancoeur exprimée par les aînés Abitibiwinnik n'est pas dirigée contre les colons, envers qui les Algonquins ressentaient de la compassion et même de la pitié, constatant le bouleversement et l'immense défi que constituait leur établissement en terre abitibienne. La faim et la famine, de surcroît, guettaient les deux peuples, et plusieurs élan de solidarité ont été notés. Les reproches sont plutôt dirigés vers les gouvernements, qui se sont approprié les terres sans consulter ni informer les Abitibiwinnik. Ceux-ci, ne connaissant pas la perception des gens d'origine européenne de la terre, ne s'attendaient pas à ce que la terre soit « possédée » et découpée en lots privés. Les gouvernements, relate l'étude, ont profité de la perception qu'ont les Abitibiwinnik de la terre, ainsi que de leur tempérament pacifique et hospitalier, puisque ceux-ci se sont « tassés toujours un peu plus » pour faire place aux nouveaux venus.

L'étude permet, enfin, de prendre conscience du fait que ce n'est pas la colonisation ayant eu cours entre 1911 et 1930 qui a eu le plus d'impact sur le mode de vie des Autochtones, mais bien l'intensification du défrichement, venu plus tard, qui rétrécissait les territoires de chasse et, surtout, l'envoi des enfants au pensionnat de St-Marc-de-Figuery (1955 à 1973) par les autorités au pouvoir. C'est à ce moment précis qu'une cassure intergénérationnelle s'est fait sentir, affectant grandement les pratiques culturelles de la communauté et l'usage de leur langue, selon les témoignages des aînés.

Source : Marguerite Loiseau, Suzanne Dugré, et al. **Les impacts de l'arrivée des « wemitikojiks » (colons blancs) au début du XX^e siècle sur le mode de vie des Abitibiwinnik (Algonquins) : recueil de récits de vie chez les aînés de la communauté de Pikogan**, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2009.

TERRITOIRE

UN LOT D'ABRIS SOMMAIRES

Saviez-vous que l'on trouve en Abitibi-Témiscamingue 58 % de tous les abris sommaires – communément appelés camps de chasse –, que compte le Québec ? Au nombre de 6 650 et répartis sur le territoire public des cinq MRC, ils confèrent à la région l'un de ses nombreux traits distinctifs.

C'est dans la Vallée-de-l'Or que l'on compte la plus grande concentration d'abris sommaires au sein du territoire régional, soit près de tiers. La ville de Rouyn-Noranda et le Témiscamingue en comptent des parts identiques, qui représentent chacune près du quart de l'ensemble. La MRC d'Abitibi en compte 13 %, et celle d'Abitibi-Ouest, sensiblement moins, soit 5 % du lot.

Plus des deux tiers des détenteurs de baux d'abris sommaires sont des résidents de la région. La plupart des autres locataires vivent ailleurs au Québec et une faible minorité, en Ontario ou aux États-Unis.

On estime qu'annuellement (2003), les dépenses associées aux camps de chasse représentent 776 \$ par unité. Ainsi, l'ensemble des frais de location, d'entretien, de rénovation, etc. représentent une dépense de 5,2 M\$ pour les 6 650 abris de la région.

L'intérêt pour les baux d'abris sommaires est croissant : leur nombre a augmenté de 600 unités entre 2004 et 2008 dans la région, suivant le regain d'intérêt pour la chasse à l'original observé dans les dernières années. L'Abitibi-Témiscamingue demeure d'ailleurs la seule région du Québec qui permette encore l'ajout de nouveaux baux*.

Coup d'œil provincial

Ailleurs au Québec, c'est sur la Côte-Nord que l'on a le plus de chances de croiser un camp en se promenant en forêt, bien qu'on en compte trois fois moins qu'ici : on en retrouve 2 040, soit 18 % de tous ceux que compte le Québec. Le Nord-du-Québec suit* (1 250), puis le Saguenay-Lac-Saint-Jean (850). Mis à part les abris présents dans ces quatre régions, toutes les autres régions conjuguées n'en comptent que 730. Le territoire public de la province en compte 11 520.

RÉPARTITION DES ABRIS SOMMAIRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LA MRC, 2008

MRC	Nombre	%
Abitibi	848	13 %
Abitibi-Ouest	338	5 %
Rouyn-Noranda	1 584	24 %
Témiscamingue	1 599	24 %
Vallée-de-l'Or	2 281	34 %
Total	6 650	100 %

RÉPARTITION DES ABRIS SOMMAIRES SELON LA RÉGION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2008

Région	Nombre	%
Abitibi-Témiscamingue	6 650	58 %
Côte-Nord	2 040	18 %
Nord-du-Québec	1 250	11 %
Saguenay-Lac-St-Jean	850	7 %
Reste du Québec	730	6 %
Total	11 520	100 %

SORTI DES PRESSES

Commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, **Bilan sur les Assises régionale sur la persévérance scolaire - 18 mars 2009**, 2009.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, **Statistiques de l'éducation - Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire**, 2008.

Sylvie Bonin, **Conciliation études-travail-famille à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**, UQAT, 2009.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, **Répertoire des usines de transformation primaire du bois, édition janvier 2009**. Et : **Portrait statistique, édition 2009**, résumé et version complète.

Jean-Guy Plasse, **Estimation de la biomasse forestière au Québec**, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2007.

Ministère du Tourisme, **Le tourisme au Québec en bref - 2006 et 2007**, 2009.

Martin Goyette, Stéphane Grenier, **Enjeux relatifs au passage à vie adulte de jeunes autochtones : vers une meilleure compréhension de la particularité du contexte de communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue**, ENAP et UQAT, 2009.

Denis Cloutier, **Littératures de l'Abitibi-Témiscamingue - Les incontournables**, 2009.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), **Prendre la mesure de la pauvreté - Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec**, 2009.

Aline Sauvageau, Annie Boivin, Guy Lemire et Jean Desnominé, **Plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire de l'Abitibi-Témiscamingue**, Table Interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue, 2009.

Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, **L'évolution des bibliothèques universitaires québécoises : un aperçu statistique 1991-2007**, 2009.

Hyperliens vers ces documents : www.observat.qc.ca/trouvailles.htm



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télocopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin en format PDF, abonnez-vous : observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 400 abonnés

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca
Lili Germain : lili@observat.qc.ca